

Décision

Générale

modern

Décision n° 94-0632/PRE portant organisation d'une session du baccalauréat du second degré et du baccalauréat technologique session 1994

n° 94-0632/PRE

Ministère
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Date de publication
21 juin 1994

Numéro JO
n° 12 du 30/06/1994

Date du numéro
30 juin 1994

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

il est ouvert pour l'année scolaire 1993-94, une session du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat technologique. Ces examens se dérouleront au Lycée de Djibouti à partir de 7 h pour les candidats des séries A. B. C. D. G1. G2. G3. A1_ Epreuves anticipées de français comptant pour le baccalauréat de 1995; de séries ES. L. S. STT. STI. A2-Epreuves de français comptant pour le baccalauréat 1994 : des séries A. B. C. D. Oraux; du samedi 4 juin au samedi 11 juin 1994. Ecrit : jeudi 17 juin 1994. B-Baccalauréat de l'enseignement du second degré : Série A. B.C.D Epreuves orales facultatives : les 1.02.03 juin 1994. Epreuves orales du 1er groupe : du samedi 04 juin au dimanche 12 juin 1994 Epreuves écrites : lundi 13 juin, mardi 14 juin, mercredi 15 juin. première délibération : mardi 21 JUIN 1994. Deuxième groupe d'épreuves : jeudi 23 juin (après-midi), vendredi 24 juin samedi 25 juin (matin). deuxième délibération : dimanche 26 juin 1994. les épreuves facultatives sont fixées comme suit E.S.F mercredi 01 juin 1994 à 14h. Education artistique : jeudi 02 juin 1994 à 14 h (série G). Arts plastiques : jeudi 02 juin 1994 à 9 h (séries A. B. C. D). technologie industrielle : vendredi 03 juin 1994 à 12h. jurys du baccalauréat — session 1994. Les jurys de l'examen du baccalauréat sont composés comme suit : 1) Résultat du jury : — Monsieur B. Clement : professeur à l'Université de Bordeaux. 2) Chef de Centre : — Monsieur Daniel Sarrasin : proviseur du Lycée d'Etat. 3) Secrétariat : — Responsable : Monsieur Guequen Denis — certifié — Membres : M. Gauffriau Yves — certifié. M. Regnault — certifié. Mme Solon Martine — PLP 1. M. D'Holland Eric — certifié. M. Zuliani Jean-Louis — certifié. : M. Mohamed Youssouf — licencié. 4) Membres du jurys : Les membres des jurys de correction et d'interrogation sont choisis en nombre suffisant parmi les enseignants du second degré.